

La situation de l'enseignement du français et son utilisation au Soudan

Par Younis ELAMIN

French Department, Faculty of Arts, University of Khartoum

I. Historique

Le premier contact que les Soudanais ont eu avec la langue française, date déjà du XIX^e siècle. D'après M.O. BACHIR (1959), on enseignait la langue française dans les écoles missionnaires qui furent ouvertes en 1846. Nasir ELSID, 1990, de son côté, affirme que l'arabe, le turc et le français furent enseignés au lycée créé par le Khédive ISMAEL (1853-1862). De plus, certaines familles soudano-égyptiennes, soudano-grecques et soudano-libanaises parlaient français, même chez elles, pendant l'époque coloniale (1898-1956).

Cependant, l'intérêt véritable pour le français et son enseignement n'a réellement commencé qu'avec l'indépendance du pays, acquise en 1956. C'est, en effet, en 1957 que le lycée franco-soudanais fut créé à Khartoum, à l'initiative de la mission laïque française. Malheureusement, des difficultés financières ont obligé ce lycée à fermer ses portes (Il a été remplacé, par la suite, par le Centre Culturel Français).

Puis, l'enseignement du français a été introduit progressivement dans les universités d'abord (1955, 1962, 1966) et dans le secondaire soudanais par la suite (1970).

À vrai dire, le français a été introduit dans l'enseignement supérieur dans les années 50. C'est à partir de 1955 que cette langue fut enseignée à l'Université du Caire – Branche Khartoum en tant qu'unité de valeur à la Faculté de Droit.

Dans un deuxième temps le français à l'Université de Khartoum a été introduit, comme l'une des langues européennes, puis comme discipline autonome en 1962 donnant accès à une licence (B.A. Général) et à une licence spécialisée (B.A. Honneurs) : 4 ans et 5 ans respectivement.

Dans un troisième temps le français fut introduit en 1966 au 'Higher Institute of Teachers Training' devenu depuis 1974 l'actuelle Faculté de Pédagogie de l'Université de Khartoum.

En effet, le français a été introduit récemment, dans les années 90, dans de nombreux établissements et universités.

Depuis ces dates historiques, 1955, 1962, 1966, 1972, ... etc, l'enseignement du français au Soudan a connu soit un nouvel essor (universités, C.C.F., CEDUST), soit une stagnation, voire une régression qui mérite d'être analysée en profondeur.

2. l'enseignement du français dans le secondaire

2-1. Introduction :

Le français a été introduit dans le secondaire soudanais dans les années soixante-dix. Il a été, à cette époque, matière obligatoire en première et deuxième année et matière facultative en terminale des lycées dits 'Littéraires'. Mais à partir de 1997 et suite à une proposition du Ministère de l'Education Nationale, le Conseil National de l'Enseignement Supérieur a arrêté un décret (14/8/1999) changeant radicalement le statut de la langue française dans le pays. Grâce à ce décret, le français est devenu matière obligatoire dans les lycées et sa note obtenue à l'épreuve du baccalauréat soudanais est prise en considération à l'examen d'entrée à l'université (le Boxing).

2-2. Etat des lieux et propositions :

Nous ne pouvons malheureusement pas analyser toute la question. Cependant, nous allons arrêter un certain nombre de facteurs que nous jugeons utiles. Et pour réaliser ce travail nous allons nous appuyer sur des débats, des rencontres et des questionnaires organisés et adressés à 150 élèves, dont 75 garçons et 75 filles et à des professeurs représentant le corps enseignant, soit 12 professeurs.

De cette enquête se dégage un certain nombre de points que nous aimerions étudier ici. Il s'agit du statut du français, de la problématique méthodologique, du corps enseignant et des difficultés rencontrées.

2-2-1. Le statut du français :

Les questionnaires que nous avons distribués aux lycéens et aux professeurs, en 1995, nous ont bien montré que le français motivait à la fois les élèves, les parents, les dirigeants et le grand public.

En effet, les élèves interrogés, issus des familles dites cultivées disaient qu'ils avaient quelqu'un dans la famille qui avait appris ou parlé français, qu'ils avaient des contacts avec le français en dehors de la classe (lecture, films, cassette sonores, ... etc.)

Pourtant, ces élèves réclamaient, à l'époque, une amélioration des conditions dans lesquelles le français était enseigné. Ils ajoutaient aussi qu'ils souhaitaient que le français devint matière obligatoire au baccalauréat soudanais, avec une prise en considération de cet examen lors du compte des points donnant accès aux universités soudanaises.

En bref, les résultats de notre enquête montrent que les Soudanais sont en général favorables au français et désirent que son statut s'améliore et son enseignement se développe.

Heureusement, le décret arrêté par le Conseil National de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique, en 1997, renforce le statut de cette langue et aide au bon déroulement de son enseignement dans le secondaire soudanais. De plus, nous sommes heureux de signaler que certaines facultés viennent de prendre en considération la note en français obtenue au baccalauréat soudanais. A titre d'exemple, nous pouvons citer la Faculté des Lettres, la Faculté de Pédagogie, la Faculté de Droit et la Faculté des Sciences Economiques de l'Université de Khartoum, la plus prestigieuse et la plus ancienne du pays.

2-2-2. La problématique méthodologique :

'Le français par le dialogue' un manuel, disons pour simplifier les choses, égyptien, a été retenu par le Ministère lors de l'introduction du français dans le cursus scolaire en 1972. Ce choix a été dicté en partie par de difficultés financières et par le manque de devises. Mais ce manuel présentait de nombreuses incorrections et il est fort peu adapté au contexte soudanais.

Les nombreux critiques et mécontentements exprimés par les professeurs en fonction ont conduit les autorités de l'Education à constituer des commissions chargées d'étudier ce problème (1981, 1983 et 1990).

Fort heureusement la dernière commission a pu réaliser dans un temps raisonnable un nouveau manuel (J'apprends le français, I, II et III) ainsi qu'un guide pédagogique destiné aux enseignants du secondaire. Ce manuel, grâce à

une aide française importante, est déjà distribué et utilise dans les lycées soudanais (publiés en 1993, 1994 et 1996 respectivement).

Ce nouveau manuel, conçu par des Soudanais est adapté au contexte de leur pays et sera à notre avis, d'une grande utilité si chaque lycéen apprenant le français arrive à en avoir un (tous les lycéens n'ont pas pu l'avoir ou l'acheter).

2-2-3. Le corps enseignant :

En 1974, c'est-à-dire deux ans après l'introduction de la langue française dans le secondaire soudanais, 104 professeurs enseignaient dans presque toutes les régions du pays – du Nord au Sud.

Ils étaient mieux formés et plus motivés que ceux et celles qui l'enseignement aujourd'hui dans une cinquantaine de lycées (54) dont la grosse majorité se trouve à Khartoum : 34 lycées.

Les enseignants d'hier apprenaient à des modèles de formation très divers. Il y avait, en 1974 :

- 58 professeurs nationaux.
- 23 professeurs de nationalité et de formation égyptienne.
- 22 coopérants Français (natifs).
- 1 un Camerounais francophone.

Mais depuis les années 80 nous constatons un changement radical au niveau de paysage pédagogique.

D'abord les 22 coopérants et les deux conseillers pédagogiques sont tous partis. Aucun coopérant français ne travaille ni au Ministère ni dans le secondaire. Cependant, le directeur de l'Antenne du CCF est un attaché linguistique universitaire, or, nous pensons que la présence des natifs est très utile pour le bon apprentissage de la langue étrangère et pour sa promotion dans le pays.

En d'autres termes, la présence des Français était et sera très motivante pour les élèves, les professeurs et les responsables éducatifs.

Ils peuvent surtout collaborer lors des séances consacrées à la formation continue, au perfectionnement linguistique, à la création d'un environnement francophone propice à l'enseignement du français et à la remise à jour de la méthodologie d'élaboration et la méthodologie d'application selon les termes utilisés par Robert Galisson, 1987.

Quant aux Soudanais qui enseignent le français aujourd'hui, nous voulons simplement nous arrêter sur un certain nombre de phénomènes. Il y a

d'abord la fuite des cerveaux vers des métiers plus attractifs soit dans le pays soit à l'étranger (diplomatie, secteur privé, médias, traduction ...etc.)

Il y a ensuite une insuffisance au niveau des connaissances en langue et didactique du FLE. En effet, ces enseignants n'ont pas reçu une solide formation initiale, car ils viennent principalement de l'Université Islamique où il n'y a pas de faculté de pédagogie.

Il y a enfin, un problème de recrutement. M. ZAKI ABDELKARIM, Inspecteur Général au MEN nous a indiqué que le dernier qui a été recruté date de 1997, et sur les deux cents diplômés en français qui étaient candidats, on n'a offert que cinq postes alors que les lycées manquent de professeurs. Et il semble que la situation s'aggrave de plus en plus. Nous avions 104 professeurs en 1974, 90 en 1997 et nous avons actuellement seulement 70 professeurs enseignant le français dans 54 lycées répartis dans le pays. Il faudrait, à notre avis, faire des efforts importants dans ce domaine surtout dans un pays où les responsables politiques s'intéressent au français ; décret de 1997, des ministres qui se mettent à l'apprentissage du français, ...etc.

2-2-4. Politique de formation souhaitée :

Beaucoup de témoins étrangers nous ont dit (ELAMIN, 1996) que les enseignants en général et ceux et celles qui enseignent les langues étrangères en particulier sont souvent mal payés et mal préparés pour exercer leur métier.

Chez les Soudanais enseignant le français la situation est particulièrement inquiétante. Il y a, en effet :

Un manque de formation en didactique de FLE car dans leur grosse majorité ils ne sont pas diplômés des facultés de pédagogie.

Un faible maîtrise de la langue enseignée, étant donné que les conditions d'apprentissage de la langue française n'échappent pas au contexte éducatif du Soudan.

- Une insuffisance des connaissances au niveau du (Savoir être) qui précise et définit les rapports professeur – classe, professeur – élèves, ...etc. Ce voler (Savoir être) est rarement évoqué dans la formation initiale assurée par les facultés concernées.

C'est pour cela qu'il semble important de revoir la situation de la formation initiale et continue dans notre pays. Ceci dit, nous sommes heureux de signaler la naissance et la reprise des initiatives et des projets promoteurs. Nous pensons notamment :

- 1- A la visite régulière, depuis 1996, des enseignants français appartenant au groupement des Retraités Educateurs Sans Frontières (GRES). En effet, ce groupement envoie deux fois par an, deux enseignants qui séjournent au Soudan pendant deux mois. Ces enseignants français aident les professeurs soudanais à mieux faire leurs cours grâce :

Aux visites de classe et un suivi très enrichissant.

- Aux séances de perfectionnement linguistique et méthodologique organisées à l'Institut du français au sein du Centre National des Langues qui se trouve à Khartoum. Il faudrait ici signaler que la formation méthodologique est centrée autour du manuel '*J'apprends le français*' qui est utilisé dans les lycées soudanais. Il faudrait peut-être élargir un peu cette méthodologie en la rendant plus souple et plus ouverte. Cela permettrait peut-être au professeur concerné de sortir un peu de son manuel et d'étendre ses activités de classe. Cette action est soutenue par la coopération linguistique de l'Ambassade.

Par ailleurs, ces missionnaires français aident aussi les assistants universitaires grâce à de petits stages organisés à Khartoum (Université du Soudan en 1999, 7 jours, et Faculté des Lettres de l'Université de Khartoum, 3 jours en 2000).

- 2- Nous pensons aussi à la création d'un Institut du français au sein de Centre National des Langues.

Cet institut assure, depuis janvier 1999 une formation continue destinée aux professeurs de français. Cette formation est axée sur les aspects linguistiques et les aspects pédagogiques. 25 professeurs soudanais ont assisté au premier stage qui a duré 9 mois à raison de deux journées par mois.

Cet institut organise également des stages courts destinés aux professeurs de la capitale (de 2 à 3 semaines).

- 3- Nous saluons aussi la création d'un nouveau programme offrant chaque année à dix professeurs soudanais de partir en France au CLA de Besançon pour un stage de deux mois. Ce programme, établi en 1996, offre à ces stagiaires une formation méthodologique et linguistique plus poussée. Il permettra également, par la suite, de sélectionner des formateurs soudanais capables d'aider leurs collègues enseignant le français au Soudan.
- 4- Nous sommes heureux de signaler la reprise des activités de l'Association Soudanaise des Enseignants de Français. Cette association avait l'habitude d'organiser de journées pédagogiques, des journées ouvertes et etc. Elle organise actuellement des séances destinées à la création d'un environnement francophone favorable à l'enseignement du français, visionnement, débat, discussion, rencontre avec des Français (trois séances cette année, organisées respectivement à l'Université de Khartoum et à l'Université du Soudan).

Bref, grâce à ces projets et à la volonté politique qui s'est manifestée par décret de 1997 et à la création de l'Institut du français, nous pouvons espérer un meilleur avenir pour le français dans notre pays.

1. L'enseignement du français dans les universités soudanaises

3-1. Un survol rapide :

Le français est enseigné actuellement dans plusieurs universités soudanaises. Il a été d'abord introduit à la Faculté des Lettres de l'Université de Khartoum en 1962. Le nombre d'étudiants inscrits en 2000 est de 340 étudiants répartis en cinq niveaux dont le dernier est réservé uniquement aux meilleurs (entre 10 et 6 suivant les années). Puis le 'Higher Institute of Teachers Training' a suivi le pas et introduit le français dans ses programmes. Cet Institut est devenu, depuis 1974, l'actuelle Faculté de Pédagogie de l'Université de Khartoum. A peu près 70 étudiants suivent en 2000 les cours de français destinés aux futurs enseignants de cette langue dans le pays.

Dans les années soixante-dix, le français était introduit :

- A l'Université Islamique d'Omdurman avec 136 inscrits chez les garçons et 140 inscrites chez les filles.

- A l'Institut Polytechnique, Section du Secrétariat qui formait des secrétaires, des comptables bilingues. Cet institut est devenu dans les années quatre vingt-dix l'Université du Soudan pour les Sciences et la Technologie. En 1995 une section de français a été fondée au sein de la Faculté de Pédagogie de cette université. 100 étudiants suivent les cours de français destinés aux futurs enseignants du français dans le pays. Ils ont célébré cette année la première remise des diplômes obtenus après quatre années d'études. De plus, cette section s'occupe aussi d'enseigner le français :

A l'Institut de 'L'Extra mural Studies' et aux étudiants inscrits à la Faculté d'Ingénierie désirant apprendre un français dit fonctionnel. Il faut aussi signaler que cette nouvelle université est très 'riche' et possède un laboratoire de langue très moderne.

Par ailleurs, les nouvelles universités créées dans les années quatre vingt-dix commencent progressivement à introduire le français dans leurs programmes.

En effet, le français a été introduit, en 1997, à l'Université de Shendi qui se trouve dans le nord du pays. C'est une matière obligatoire pour tous les étudiants de la première année. Puis, en deuxième année, les étudiants désirant se spécialiser en français peuvent poursuivre les études au département de français : 55 inscrits en 2000 dans les quatre années d'études.

Depuis cette année 2000, les étudiants de la quatrième année, 10 en tout, viennent faire un stage linguistique de six semaines (16h/s) au département de français de la Faculté des Lettres de l'Université de Khartoum (du 1/11 au 15/12/2000). Un accord va être signé entre les deux universités pour officialiser et institutionnaliser ce projet. Ce dernier est censé aider les étudiants à se perfectionner en français grâce à la compétence et à l'expérience des professeurs de l'Université de Khartoum.

Par ailleurs, nous voudrions saluer l'initiative de l'Université de Shendi d'assurer des cours de français destinés aux étudiants inscrits en archéologie et en tourisme – hôtellerie. Cette initiative est peut-être prise à cause de la proximité de la ville de Shendi, des pyramides de 'Moussawartes' visitées par de nombreux touristes étrangers.

Par ailleurs, le français est également enseigné dans des universités qui se trouvent au Centre et dans l'ouest soudanais. Il s'agit, par exemple :

De l'Université St. Coran de Madani, avec 150 inscrits en 2000 (créée en 1998).

De l'Université de Kordofan à Elobeid où le français a été introduit en 1998 avec 17 étudiants en premier niveau.

De l'Université de Nyala qui voisine deux pays francophones limitrophes à savoir le Tchad et R.C.A. C'est peut-être pour cela qu'on a créé une alliance française dans cette ville.

3-2. Conclusion :

En conclusion, nous pouvons dire que les universités soudanaises, sans parler des 800 apprenants par session du CCF et de son Antenne, sont intéressées par le français. Mais, malheureusement le manque de moyens financiers, logistiques, humains... etc. qui caractérisent le contexte éducatif soudanais n'aide pas la bonne marche de l'enseignement en général, et de l'enseignement du français en particulier. Mais puisque ces universités forment les futurs cadres du pays, nous aimerions voir établir ou reprendre un soutien de la part des autorités françaises. Nous rappelons que le GREF et la formation des enseignants des secondaires et assistants au CLA (16 cette année 2001) sont entièrement financés, organisés et gérés par les services de l'Attaché de coopération pour le français de l'Ambassade de France. L'Université de Khartoum a connu par le passé un soutien important : documentations, visites des professeurs français pour participer à l'élaboration des programmes, à l'évaluation (Examinateur externe), ...etc. Pourquoi ne pas penser à reprendre ce genre de soutien nécessaire et suffisant pour la bonne marche de la langue française dans les universités soudanaises, les anciennes comme les nouvelles.

4- L'enseignement du français pour adultes

Beaucoup de Soudanais apprennent le français dans des établissements extra-scolaires. Ils peuvent s'adresser soit à des établissements français soit à des établissements soudanais, publics ou privés. Ils apprennent, en général, un français de base avant de tenter un apprentissage fonctionnel nécessaire, par fois, à l'exercice du métier.

4-1. Les établissements français ou franco-soudanais :

De nombreux Soudanais s'inscrivent aux cours organisés par le Centre Culturel Français à Khartoum et par son Antenne Universitaire, 700 inscrits en moyenne par session ou, 1300 inscrits en moyenne par an.

Généralement, l'apprenant vient assister aux cours trois fois par semaine pour une session sur deux mois (48h de cours).

Le Centre Culturel Français est ouvert à tout public alors que son antenne universitaire s'adresse surtout au monde universitaire car elle se trouve au sein de la Faculté des Lettres de l'Université de Khartoum. Les cours du français sont repartis en plusieurs niveaux (C10 → C120) en fonction du niveau linguistique de l'apprenant et sa disponibilité à se faire réinscrire (son assiduité, sa note, son temps libre).

Les apprenants les plus avancés de ces deux établissements peuvent aussi s'inscrire aux cours destinés à ceux et à celles qui préparent le DELF et le DALF, c'est-à-dire des diplômes reconnus par la France et permettant au diplômé de poursuivre ses études dans une université française s'il en a les moyens.

Par ailleurs, certains Soudanais peuvent suivre des cours de français en Province. Ils s'adressent, dans cas, à des Alliances Françaises qui se trouvent à Wad Madani (40 inscrits), à Elobeid (60 inscrits), à Nyala (30 inscrits), ...etc.

L'apprentissage de la langue française dans ces établissements français connaît un réel succès grâce aux moyens accordés par la France, à la présence des natifs au sein du corps enseignant, à l'environnement francophone propice

à cet apprentissage. Le Centre Culturel Français et son antenne universitaire possèdent de documents sonores et visuels, des bibliothèques, des revues, des journaux, une salle de projection de films, des antennes paraboliques, ...etc. Cet environnement francophone, riche et très varié, aide beaucoup les apprenants (de ces établissements ou d'ailleurs) à mieux apprendre et à cultiver leurs motivations de départ.

4-2. Les établissements soudanais :

De nombreux services soudanais ont organisé, ou organisent toujours des cours de français destinés à leurs cadres ou à leurs fonctionnaires.

Nous pouvons par exemple citer les cours organisés :

- 1) Pour les officiers de l'armée, dans les années soixante-dix, grâce au soutien du MEN soudanais.
- 2) Pour les chercheurs soudanais désirant établir des contacts avec des universités françaises ou consulter des ouvrages, des publications, ...etc., rédigés en français.

Ces cours furent organisés par le CEDUST et se destinaient à des chercheurs soudanais s'intéressant aux domaines agronomiques, vétérinaire, ingénierie et aux sciences naturelles. Malheureusement, ce beau projet n'existe plus.

- 3) Pour les diplomates fréquentant le Centre des Etudes Diplomatiques qui se trouve au Ministère des Affaires Etrangères.
- 4) Pour les cadres du Ministère des Finances de l'Etat de Khartoum.

Il faudrait aussi signaler les expériences tentées, réussies ou non dans d'autres administrations et dans d'autres établissements. La liste sera peut-être longue mais nous allons tout de même mentionner le cas de :

1. Collège des Sciences de l'Aviation.
2. Sudan Air et avec un nouveau projet en élaboration.
3. L'administration des douanes.
4. Collège de Khartoum pour les études appliquées.
5. L'Institut du tourisme et de l'hôtellerie de Khartoum.
6. A l'Académie de Police.
7. ARIAB Company.

Ces différents cours n'ont pas connu de réel succès faute de moyens, d'une mise à disposition, ...etc.

Cependant, ces expériences montrent la motivation réelle des Soudanais pour l'apprentissage de la langue française. Et il faudra, à mon avis,

profiter de cette motivation et aller dans le sens d'une évaluation objective de la situation dans le but de concentrer les efforts sur les expériences les plus prometteuses.

5- Le français et le monde du travail

5-1. Introduction :

Une initiative de la Fédération Internationale des Professeurs de Français nous a conduit à nous intéresser au lien qui existe entre la connaissance de la langue française et son utilisation dans la vie professionnelle des diplômés.

Notre collègue Yousif Elias était le premier à présenter une communication relative à ce sujet lors du Congrès National de la FIPF tenu au Québec en 1984.

Puis, nous avons demandé à deux de nos étudiantes de cinquième année de consacrer leur mémoire de B.A. Honneurs (Licence avancée) à ce thème. Il s'agit respectivement de Rasha Hatim ELTAHIR (1999) et d'Um El Hussein Abu-ELGASIM (2000).

Yousif Elias a cherché à analyser d'une façon générale, les métiers exercés par les diplômés en français durant une période allant de 1970 à 1983 (232 diplômés). Par contre, Rasha et Um El Hussein ont concentré leurs efforts respectivement sur les diplômés de la Faculté des Lettres de l'Université de Khartoum (279 diplômés entre 1989 et 1999) et sur les diplômés issus de la Faculté des Lettres de l'Université Islamique d'Omdurman (351 dont 144 filles) et de la Faculté de Pédagogie de l'Université de Khartoum (105 dont 70 filles) durant la même période indiquée. Les analyses sont limitées par leurs cadres géographiques (Khartoum) et temporels (avec des trous) restreints. C'est pour cela que ce travail ne prétend pas à une analyse exhaustive de la situation.

5-2. Les méthodes utilisées :

Pour réaliser ce travail nous nous sommes appuyés sur :

- un travail sur le terrain effectué par nos étudiantes.
- des enquêtes, interviews, questionnaires et de documents écrits.

L'ensemble des informations recueillies nous permet de préciser les liens qui existent entre la connaissance de la langue française et les possibilités de trouver un emploi, une fois le diplôme acquis.

5-3. Les diplômés d'un département :

Le français a été introduit dans les programmes de la Faculté des Lettres de l'Université de Khartoum en 1962 au sein du nouveau département des langues européennes. Deux ans après, le département de français a été créé grâce au soutien constant de professeur, Abdellah ELTAYEB, doyen de la faculté à l'époque.

Les 10 étudiants de la toute première année en Français étaient tous des garçons, sauf, Nadia Kamal Fareed qui a tracé les pas pour les nouvelles générations des filles qui occupent actuellement la grosse majorité des places disponibles (plus de 60%).

Parmi ces dix premiers candidats, trois ont continué leurs études jusqu'à la quatrième année et deux ont obtenu même leur licence spécialisée (B.A.Honours), il s'agit de :

- 1- Awad Abdallah El Awad (licence générale B.A)
- 2- Hashim ElSeed Ali (B.A.H)
- 3- Nadia Kamal Fareed (B.A.H)

Depuis ces dates historiques (1962-1967) l'enseignement de la langue française dans ce département s'est beaucoup développé. Nous sommes arrivés en 2003 à plus de 700 diplômés qui forment actuellement les piliers de la francophonie naissante et désirée.

5-4. Où travaillent les diplômés en français ?

Tout d'abord nous voudrions signaler que, dans notre étude, nous allons parler à la fois des diplômés formés au Soudan et ceux qui sont formés en France. Mais quel que soit le lieu et le type de la formation, c'est le secteur public soudanais qui recrute la grande majorité des diplômés en français.

Dans la réalité, ces diplômés se dirigent, principalement, vers ce secteur où travaillent actuellement 568 sur les 797 diplômés recensés. Ils sont recrutés, par ordre d'importance :

- Au Ministère des Affaires Etrangères (58 en 2000).
- Aux universités soudanaises (plus de 40 enseignants).
- Au Ministère de la Culture et de l'Information (Une vingtaine).
- Au Ministère des Finances, au moins 14 hauts fonctionnaires.
- Au Palais Présidentiel.
- Au Conseil des Ministres.
- A l'Assemblée Nationale.

Les autres diplômés travaillent dans le secteur privé. Ils travaillent par exemple :

- Dans les sociétés mixtes ou privées.
- Dans les banques nationales ou étrangères.
- Dans les ambassades et centres francophones.
- Dans les organismes internationaux établis à Khartoum ou à l'étranger (les U.N, l'UNESCO, l'O.U.A., ...etc.)
- Et dans le secteur de l'Hôtellerie, au Soudan ou à l'étranger.

L'usage professionnel du français :

A part l'enseignement, le français est utilisé dans les domaines de la diplomatie, de l'économie, du journalisme, de la traduction, du secrétariat, ...etc. Mais puisque notre travail ne peut être exhaustif, nous allons chercher à mettre l'accent sur les domaines suivants :

5-5. Le français et la diplomatie :

Notre étude nous montre qu'un nombre important de diplomates utilise le français dans l'exercice de leurs métiers. Grâce à une aide importante de son excellence A/TIF A/HAMID, nous avons pu considérer que sur l'ensemble des diplomates soudanais en fonction (297) 58 parlent et utilisent le français dans leur vie professionnelle. Ces diplomates francophones sont formés :

- 30 en France, surtout à l'I.A.P.
- 22 sont diplômés de la Faculté des Lettres de l'Université de Khartoum.
- 1 formé à l'Université Islamique d'Omdurman.
- 5 sont formés soit au Soudan, 1 au CCF, 1 à E. Diplomatiques soit à l'étranger ; 1 à Bagdad, 1 au Bruxelles et 1 à Moscou.

Donc, 18% des diplomates soudanais utilisent au moins occasionnellement le français dans l'exercice de leur métier.

5-6. Le français et le monde économique :

Une quarantaine de Soudanais francophones utilise, parfois, le français dans leur vie professionnelle. Ces professionnels de l'économie travaillent surtout au Ministère des Finances. Parmi eux, il y a, au moins quatorze hauts fonctionnaires qui occupent des postes importants au sein de ce Ministère. Ils ont fait des études supérieures en France et ont établi et établissent des contacts économiques au bénéfice des deux mondes (Soudanais et Francophones).

5-6. Le français et le journalisme :

Un certain nombre de Soudanais travaillent dans ce secteur important et vital (l'Agence Soudanaise de Presse, SUNA, le Bureau des Relations Extérieures et de liaison, la Télévision Nationale et la Radio Nationale d'Omdurman).

En effet, l'utilisation de la langue française dans ce domaine date de l'indépendance du pays acquise en 1956. Mais à l'époque son usage était limité aux rencontres, réunions, ...etc. africaines organisées dans la capitale soudanaise. Puis, la Radio Nationale d'Omdurman a commencé à émettre des programmes en français déjà depuis 1965, à raison de 30 minutes, 2 fois par semaine.

Pourtant, son utilisation réelle n'a vraiment commencé que dans les années 80. D'abord, une équipe mixte franco-soudanaise, travaillant à l'Université de Khartoum a lancé un journal télévisé en français J.I.F.

Nous avions l'habitude de diffuser (en direct) un journal en français une fois par semaine. Ce journal durait 15 minutes, et a été retransmis au moment de la grande écoute, c'est-à-dire à la fin du journal du soir. A l'époque, ce journal rédigé en commun et présenté par des universités soudanaises a connu beaucoup de succès. Ce programme émis en français continue toujours mais repris par la télévision elle-même.

Par ailleurs, la Radio Nationale d'Omdurman a repris, à partir de 1990, ces émissions en français et a recruté pour cela une équipe dynamique de diplômés en français. Les professionnels sont aidés par des vacataires travaillant dans l'enseignement supérieur. Cette émission retransmise pendant 60 minutes tous les jours. Cette heure de diffusion en français compte trois votels principaux à savoir : de la musique francophone, des informations sur le Soudan et des nouvelles.

Enfin, depuis cette année 2000, RFI a signé un accord avec les autorités soudanaises lui permettant d'émettre à la fois en arabe (RMC) et en français sur FM. Le service en français dure une heure deux fois par jour et beaucoup de francophones soudanais l'écoutent avec plaisir.

Conclusion

Evaluation d'une situation

L'apprentissage de la langue française au Soudan n'a cessé d'augmenter. En 1966, il n'y avait qu'une vingtaine d'étudiants inscrits au département de français de la Faculté des Lettres de l'Université de Khartoum. De plus, la langue française à l'époque n'était enseignée qu'à l'Université de Khartoum.

Actuellement (en 2001), le français est enseigné dans plusieurs universités du Nord Shendi (60), à l'Ouest Kordofan (17), Nyala (17) en passant par le centre Medani (30) et la capitale – Khartoum (876).

Dans cette dernière ville, le français a été enseigné dans six universités à savoir :

- L'Université de Khartoum (340) inscrits.
- L'Université Islamique d'Omdurman (150 garçons, 146 filles inscrits).
- L'Université Elnilein (100 étudiants).
- L'Université de Pédagogie à Omdurman (100 étudiants).
- L'Université Ahlia d'Omdurman (50) inscrits.

Par conséquent, nous constatons le même phénomène dans le secondaire soudanais. En réalité, le français qui n'était enseigné que dans quelques lycées dits (pilote) est devenu depuis 1997 une matière obligatoire dans tous les lycées soudanais. En d'autres termes, plus de 300.000 lycéens doivent en principe apprendre le français dans les trois dernières années de lycée. Mais faute de moyens logistiques, humains ... les autorités de l'éducation consacrent leurs efforts à assurer cet enseignement dans une

soixantaine de lycées en attendant de généraliser progressivement cet enseignement aux 300.000 lycéens.

Nous constatons également un progrès important au niveau des établissements extra scolaires qui assurent eux aussi des cours destinés à ceux et à celles qui désirent apprendre le français. Dans les établissements français et franco-soudanais (CCF, Antenne, Alliance Française) on peut facilement évaluer le nombre total d'apprenants à plus de 1300 adultes. Les statistiques manquent pour ceux qui apprennent le français dans les établissements soudanais car il y a des localités qui ont réussi et d'autres qui sont plus ou moins abandonnées. Ceci dit, il y a sûrement quelques centaines de soudanais qui apprennent le français dans les différents ministères, dans des centres privés ou des services publics soudanais, Douanes, Sudan Air, ... etc.

D'autre part, il nous semble important de signaler les efforts et les actions entrepris par les Soudanais au niveau de la Francophonie.

Nous citons d'abord les actions menées par les enseignants et notamment par l'ASEF, c'est-à-dire l'Association Soudanaise des Enseignants de Français. Cette association a été créée en 1982. Elle est membre fondateur de l'AFTA, devenue grâce sur l'initiative des soudanais l'APFA c'est-à-dire l'Association des Professeurs de Français en Afrique (un sigle français au lieu de l'ancienne appellation proposée par notre colloque du Nigeria).

L'ASEF et depuis sa création a participé à tous les colloques et congrès organisés par la Fédération Internationale de Professeurs de Français (1984, 1988, 1992, 1996, 2000).

De plus, l'ASEF a organisé à l'Université de Khartoum le deuxième congrès de l'APFA en 1983 et un séminaire sur l'enseignement du français fonctionnel en 1985. D'autre part, l'ASEF a participé à de nombreuses activités et congrès organisés par l'APFA à l'île de Maurice 1987, à LOME 1990, au Caire en 1991, à Paris, plusieurs fois et à Thessalonique en 1988 et au Japon en 1996.

Monsieur Younis ELAMIN était le Président de l'APFA de 1983 à 1987 et de 1987 à 1990. Il est aussi devenu membre du Conseil d'Administration de la FIPF de 1988 à 1992 et de 1996 à 2000. Quand Monsieur Younis ELAMIN était le Président de l'APFA dont le siège se trouvait à l'époque à Khartoum, il a fait un effort important pour que les pays francophones deviennent membres de l'APFA et le nombre total des pays membres est passé de cinq associations francophones pour couvrir toute l'Afrique et atteindre une quarantaine de pays membres actuellement. Enfin,

l'ASEF était la première association à verser ses cotisations pour le Fonds Mondial du soutien de la langue française. Elle a reçu les félicitations de la FIPF car personne ne s'attendait à ce que les Soudanais puissent faire ce genre d'action.

Les professeurs de français au Soudan ont réalisé d'autres activités pour soutenir la Francophonie au Soudan. Nous pouvons, par exemple, citer :

- La création d'un environnement francophone propice à l'enseignement de la langue française.
- L'élaboration d'un manuel '*J'apprends le français*' adapté au contexte soudanais avec l'aide de l'Ambassade de France.
- La remise à jour des connaissances des professeurs enseignant le français dans les secondaires soudanais avec l'aide de l'Ambassade de France.
- La participation, depuis 1997, à la réalisation et à l'organisation du CROSS de la Francophonie au moment de la Journée Internationale de la Francophonie (en mars chaque année). Le service culturel de l'Ambassade, la Fédération Soudanaise d'Athlétisme, le Ministère de la Jeunesse et des Sports, le COS, des sponsors et nous-mêmes travaillons en harmonie pour réussir cette fête sportive de la francophonie et les médias (télévision, radio, presse, ... etc.) parlent de cet événement pendant plusieurs jours. Et nous avons l'intention de prendre d'autres initiatives dans ce sens.

UNIVERSITIES :

Nombre d'inscrits en 1966 : 20 étudiants.
Nombre d'inscrits en 2000 : 1200 étudiants.

LYCEES :

1. en 1972 : 8 lycées dits Pilotes.
2. en 2000 : 60 lycées repartis dans le pays.
3. Grâce au décret du 14/8/1998, le français est devenu matière obligatoire et sera progressivement enseigné dans les lycées soudanais où il y a à peu près 300.000 lycéens.

ANNEXE

Statistiques des Universités Soudanaise

1-Université de Shindi: (Faculté des Lettres)

- 1- Première année générale: 200 étudiants
 - 2- Deuxième année: 26 étudiants
 - 3- Troisième année: 21 étudiants
 - 4- Quatrième année: 25 étudiants
 - Total : 272 étudiants
- 3 professeurs.
2h/semaine = 1ère année
12h/semaine = 2^{ème}, 3^{ème} et 4^{ème} années.

2- Université El Nilein: (Faculté des Lettres)

- 1- Première année: 100 étudiants
 - 2- Deuxième année: 36 étudiants
 - 3- Troisième année: 41 étudiants
 - 4- Quatrième année: 15 étudiants
 - Total : 192 étudiants
- 2 professeurs.
3h/semaine = 1ère année
18h/semaine = 2^{ème}, 3^{ème} et 4^{ème} années

3- Université Juba: (Faculté des Lettres et des Sciences Humaines)

- 1- Première année générale: 350 étudiants
 - 2- Deuxième année: 42 étudiants
 - 3- Troisième année: 35 étudiants
 - Total : 427 étudiants
- 1 professeur + 3 vacataires.
3h/semaine = 1ère année
16h/semaine = 2ème année
18h/semaine = 3ème année
14h/semaine = 4ème année
16h/semaine = 5ème année

4- Université Nvala: (Faculté de Pédagogie)

- 1- Première année: 19 étudiants
- 2- Deuxième année: 12 étudiants
- Total : 31 étudiants
- 2 professeurs.
- 4h/semaine = 1ère année

Faculté de "Extra-mural studies":

- Première année: 23 étudiants
- 3 professeurs

5- Université Islamique d'Omdurman (garçons):

- 1 Première année: 60 étudiants
- 2- Deuxième année: 25 étudiants
- 3- Troisième année: 20 étudiants
- 4- Quatrième année: 20 étudiants
- Total : 125 étudiants

(filles):

- 1- Première année: 25 étudiantes
- 2- Deuxième année: 20 étudiantes
- 3- Troisième année: 20 étudiantes
- 4- Quatrième année: 20 étudiantes
- Total : 85 étudiantes
- 7 professeurs.
- 12h/semaine = 1ère année
- 16h/semaine = 2ème et 3ème années
- 12h/semaine = 4ème année

6- Université de Khartoum (Faculté des Lettres):

- 1- Première année: 120 étudiants
- 2- Deuxième année: 86 étudiants
- 3- Troisième année: 51 étudiants
- 4- Quatrième année: 51 étudiants
- 5- Cinquième année: 17 étudiants
- Maîtrise: 10 étudiants
- Doctorat: 7 étudiants
- Total : 342 étudiants

10 professeurs
10h/semaine = 1ère année
12h/semaine = 2ème, 3ème et 4ème années
16h/semaine = 5ème année

Faculté de Pédagogie:

Première année: 62 étudiants
Deuxième année: 12 étudiants
Troisième année: 7 étudiants
Quatrième année: 23 étudiants
Total : 104 étudiants
8 professeurs.
12h/semaine = 1ère, 2ème, 3ème et 4ème années.

7- Université du Soudan: (Faculté de Pédagogie)

1- Première année: 50 étudiants
2- Deuxième année: 45 étudiants
3- Troisième année: 48 étudiants
Quatrième année: 33 étudiants
Total : 176 étudiants
12 professeurs.
14h/semaine = 1ère année
18h/semaine = 2ème et 3ème années.
16h/semaine = 4ème année.

8- Université El Ahlia: (Faculté des Lettres)

1- Première année: 50 étudiants
2- Deuxième année: 53 étudiants
Total : 103 étudiants
2 professeurs.
12/semaine = 1ère année
16h/semaine = 2ème, 3ème et 4ème années.

9- Université de kordufan: (Faculté des Lettres et Sciences Humaines)

1- Première année: 50 étudiants
2- Deuxième année: 50 étudiants
3- Troisième année: 10 étudiants

4- Quatrième année: 10 étudiants
Total : 120 étudiants
5 professeurs.
1.8h/semaine = 1^{ère} et 2^{ème} années
1.5h/semaine = 3^{ème} et 4^{ème} années

10- Université du Coran (Wad Médani): (Faculté de Pédagogie)

Première année: 25 étudiants
Deuxième année: 14 étudiants
Troisième année: 17 étudiants
Quatrième année: 22 étudiants
Total : 78 étudiants
2 professeurs.

11- Université d'Afrique: (Faculté de Pédagogie)
(Département des Langues Etrangères – filles):

Première année: 10 étudiantes
Deuxième année: 12 étudiantes
Troisième année: 8 étudiantes
Total : 30 étudiantes
4 professeurs
2h/semaine = 1^{ère} année